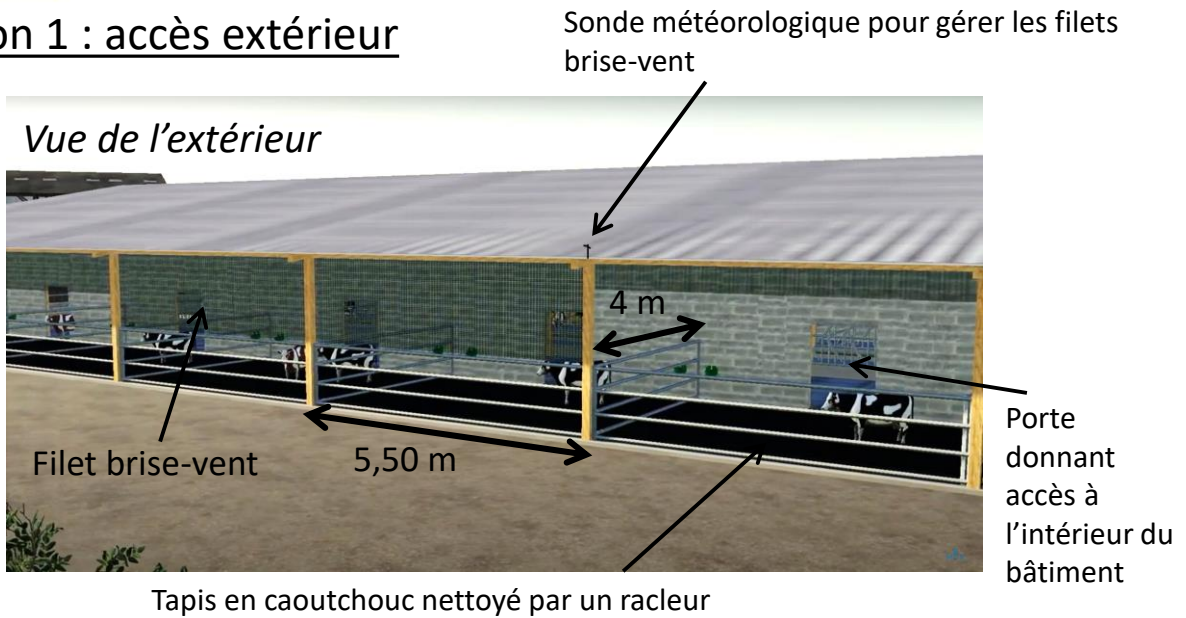
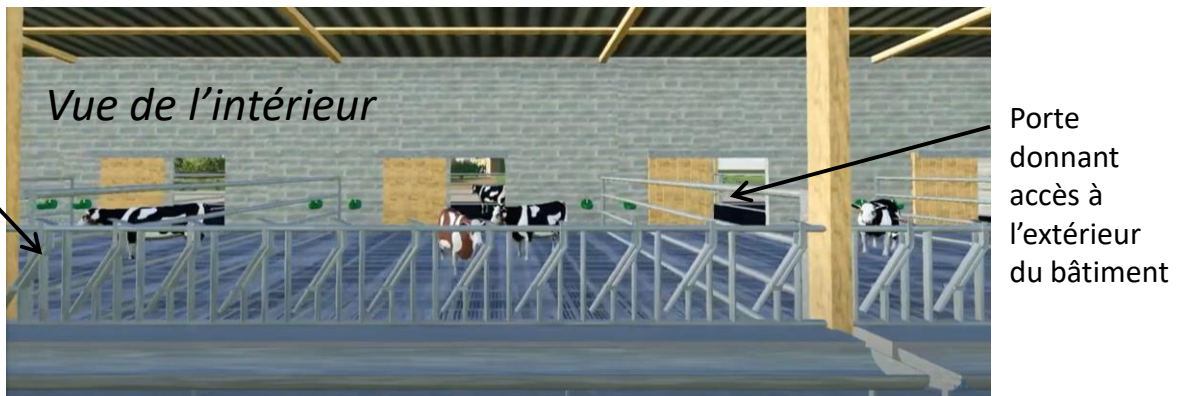


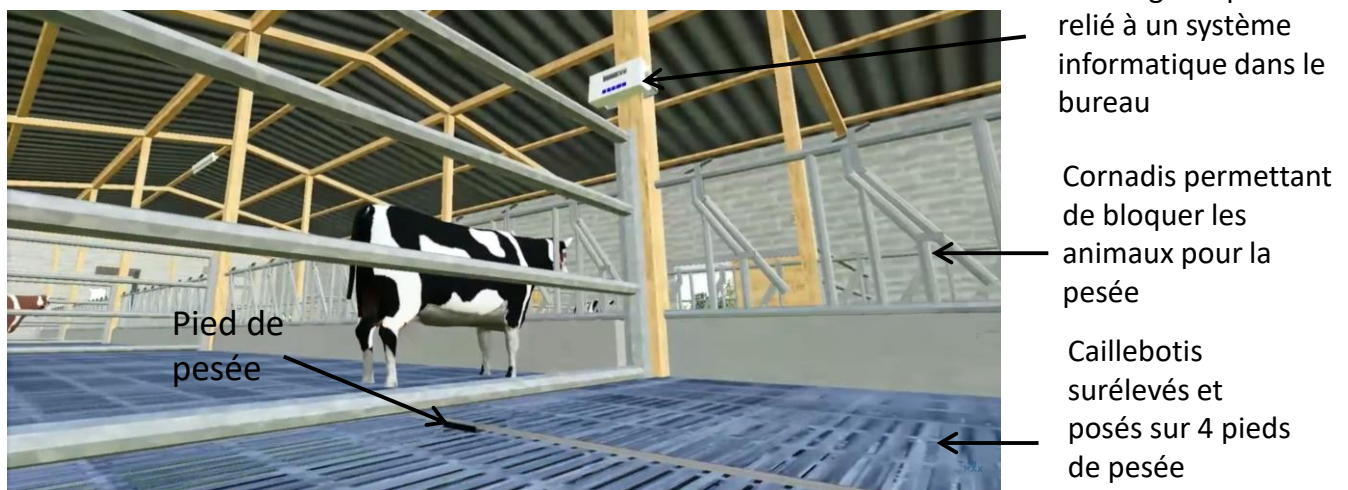
## Innovation 1 : accès extérieur



10 places à l'auge + 1 place pour isoler un animal



## Innovation 2 : pesée collective quotidienne



## Descriptif de notre proposition

Nos propositions s'appuient toutes les deux sur le logement des veaux de boucherie. Suite à la synthèse de plusieurs articles techniques, nous avons fait ressortir deux innovations dans le but d'améliorer la durabilité économique, environnementale, sociale et sociétale des élevages de veaux de boucherie comme le préconise le plan de filière d'INTERBEV. Tout d'abord, comme le précise Cyrielle Delisle dans son article paru en juin 2017, l'élevage de veaux de boucherie devra « *s'adapter pour répondre aux enjeux de demain* ». Dans ce même article, un éleveur témoigne sur le bâtiment du futur en disant qu'il en attend une meilleure gestion de la santé et du bien-être des animaux grâce à des capteurs permettant de régler la ventilation afin d'optimiser les performances énergétiques de l'élevage. Le second article qui a orienté notre réflexion est celui de Claudia Cohen dans Le Figaro (2019) où il est indiqué que « deux français sur trois consomment bio au moins une fois par mois ». Nous avons donc étudié le cahier des charges afin de nous aider dans notre réflexion pour faire innover notre système de production.

### **Innovation n°1 : un accès extérieur pour les veaux à partir de leur 85<sup>ème</sup> jours d'âge**

Notre première innovation s'inspire du cahier des charges de l'agriculture biologique. En fin d'engraissement, les veaux disposent de 4m<sup>2</sup> chacun. Dans notre élevage, cette surface sera répartie entre un parc **intérieur** et un parc **extérieur**. Elevés par case de 10 individus dans un bâtiment standard, chaque parc **intérieur** d'une surface de 20 m<sup>2</sup> offre 2 m<sup>2</sup> par veau (la loi prévoit 1,8m<sup>2</sup>/veau) (MAA, 2019). Depuis le parc intérieur, il y a un accès à un parc **extérieur** de 20 m<sup>2</sup> également. L'accès extérieur sera permis aux animaux en journée lorsqu'ils auront atteint le poids de 150 kg (entre le 85 et 95<sup>ème</sup> jours en fonction du type). Nous avons voulu offrir cette surface en élevage traditionnel pour que les acteurs de la filière puissent montrer aux consommateurs que les veaux sont élevés sur la même surface qu'en AB. L'agrandissement de la surface d'élevage permet également aux animaux de se déplacer davantage. Cette innovation est en lien avec la 4<sup>ème</sup> liberté du BEA, les animaux auront une liberté de se mouvoir plus importante. Pour ne pas pénaliser la croissance et la santé des animaux, le parc extérieur sera couvert et abriter des intempéries. Des rideaux brise-vent seront disposés en front de parc et seront gérés par des sondes météorologiques. Ce rideau sera automatiquement ajusté en fonction de l'orientation et la vitesse du vent, du sens de la pluie. Le sol est en tapis caoutchouc issu de pneu recyclés (Magellan), ce sol est reconnu pour son confort. Cette innovation a donc des atouts notables dans les différents piliers de la durabilité des élevages.

### **Innovation n°2 : une balance de pesée automatique sous les cornadis**

La pesée est une pratique peu développée en élevage de veau de boucherie et pourtant le suivi du poids des animaux permet de limiter le gaspillage alimentaire (Allain, 2018). Ce suivi permet également de limiter le surdosage des antibiotiques et donc l'impact sur l'environnement. Nous avons donc eu l'idée d'installer sous les cornadis une balance automatique. Chaque case sera alors pesée quotidiennement ce qui permettra à l'éleveur de suivre la croissance, le GMQ, et l'indice de consommation de chaque case. Si dans une case l'éleveur repère des performances anormales par rapport aux références de l'élevage ou d'autres références techniques, il sera donc possible d'individualiser le suivi. Cette innovation vise à simplifier le travail de l'éleveur tout en améliorant les performances techniques et économiques de l'élevage en lien avec les durabilités sociale et économiques. Les volumes de lait, les quantités de concentrés et les traitements vétérinaires pourront alors être ajustés aux caractéristiques de l'animal « type » de la case. Cette innovation permet également un meilleur suivi de la santé des animaux. Cet outil est un avantage : pour l'éleveur qui sera au plus prêt des résultats de son élevage ; pour l'animal qui sera pesé sans stress et sans manipulation ; pour la filière qui pourra mettre en avant cette innovation pour installer des futurs éleveurs et pour l'environnement avec les économies d'aliments réalisées (réduction des émissions de CO<sub>2</sub>).

#### Références :

COHEN, C. Deux français sur trois consomment bio au moins une fois par mois. *Le Figaro* [en ligne]. 2019. Disponible sur <https://www.lefigaro.fr/conso/2019/02/21/20010-20190221ARTFIG00213-deux-francais-sur-trois-consomment-bio-au-mois-une-fois-par-mois.php>

DELISLE, C. S'adapter pour répondre aux enjeux de demain. *Réussir Bovin Viande*. [En ligne]. 2017. Disponible sur <https://www.reussir.fr/bovins-viande/sadapter-pour-repondre-aux-enjeux-de-demain>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Le bien-être et la protection des veaux. [En ligne]. 2019. Disponible sur <https://agriculture.gouv.fr/le-bien-etre-et-la-protection-des-veaux>

ALLAIN, C. Imagerie 3D : un nouvel outil pour évaluer le poids des veaux bientôt prêt à l'emploi !. Institut de l'Élevage. [En ligne]. 2018. Disponible sur [http://idele.fr/no\\_cache/recherche/publication/idelesolr/recommends/imagine-3d-un-nouvel-outil-pour-evaluer-le-poids-des-veaux-bientot-pret-a-lemploi.html](http://idele.fr/no_cache/recherche/publication/idelesolr/recommends/imagine-3d-un-nouvel-outil-pour-evaluer-le-poids-des-veaux-bientot-pret-a-lemploi.html)

